

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU
GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE SUR LES RELATIONS NORD-SUD

Le but de ce document est de présenter la réaction officielle du gouvernement aux principales recommandations du Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.

Le gouvernement est très satisfait du travail du Groupe et est d'avis qu'il a pleinement rempli le mandat qui lui avait été confié le 23 mai 1980. À son avis, le Groupe a notamment réussi à mieux sensibiliser le public, à obtenir que tous les partis représentés au Parlement appuient un rôle distinctement canadien dans le dialogue Nord-Sud, et à produire des recommandations spécifiques et constructives. Chacune de ces contributions a son importance propre.

Le Groupe a contribué sensiblement au débat et à la compréhension du dialogue entre pays développés et en développement. Le gouvernement croit fermement qu'une meilleure sensibilisation du public à l'importance des questions Nord-Sud pour le Canada mènera à un appui accru d'une politique canadienne prospective de ces questions. Les audiences du Groupe ont permis un échange fructueux entre des Canadiens ayant des vues et des perspectives différentes. Les rapports du Groupe ont stimulé les médias et la discussion dans le grand public. Ce débat, et l'appui qui en découle, est une condition préalable si nous voulons que le Canada garde, en ce qui a trait au dialogue Nord-Sud, le rôle de leadership qui lui est attribué par le Groupe.

L'unanimité avec laquelle ses membres - tirés des trois partis - ont incité le gouvernement à jouer un rôle de chef de file sur les questions économiques Nord-Sud s'avèrera probablement l'élément le plus fort du Rapport. Le fait que le Groupe ait réclamé du Canada qu'il serve de "pont" en vue de réduire l'écart entre les pays développés et le tiers monde a encouragé le gouvernement à continuer de chercher activement à promouvoir un dialogue constructif avec les pays en développement. Le gouvernement appuie la double grande approche contenue dans les rapports du Groupe. Il convient que le Canada devrait appuyer l'élaboration d'une politique canadienne des questions Nord-Sud sur deux grands principes: la communauté des intérêts qu'ont le Nord et le Sud à régler les problèmes économiques mondiaux, et le besoin humanitaire de concentrer l'attention et les ressources sur les peuples et les pays les plus démunis. Ces concepts continueront de motiver les programmes d'aide du Canada et de régir nos efforts en vue de trouver des com-